ou ballons-sondes ?

Le RND, dont l'idéologie est indéfinie, est aujourd'hui un appareil structuré, une machine à organiser des élections bien huilée, et un inconditionnel comité de soutien.

Son secrétaire général, s'il veut être le successeur «présomptif», c'est-à-dire le seul à avoir vocation à succéder au «de cujus successionis agitur», devra composer avec les successeurs simplement «putatifs», qui seraient aux aguets dans les coulisses du pouvoir, prêts à surgir. Certains observateurs croient savoir que la succession serait en réalité d'ores et déjà écrite, tels les arpèges d'une partition musicale. Mais d'autres pensent au contraire, qu'en l'état actuel des équilibres ou plus exactement des déséquilibres internes au système qui nous tient lieu de régime depuis des décennies, il n'existe pas plus de successeur présomptif que d'héritier putatif. Il n'y aurait que de l'enfumage et des leurres !

Photo : Samir Sid

Abdelmalek Sellal.

Photo : Samir Sid

Ahmed Ouyahia.

Photo : Samir Sid

Lakhdar Brahimi.

L'Etat civil : il y a loin de la coupe aux lèvres !

L'Etat civil dont la naissance a été annoncée par le frère Saâdani n'est en effet consacré ni dans les textes ni dans la pratique. Il y a encore loin de la coupe aux lèvres ! La naissance par génération spontanée d'une ploutocratie ne prouve pas qu'un Etat civil, en gestation, est en cours d'institution. En fait, on n'est pas à l'abri d'une cuisante surprise ! L'abbé Sieyès, personnage marquant de la Révolution française, pressentant la chute du régime postrévolutionnaire appelé «Directoire», aurait dit à sa manière ce que je résume ainsi : «Ayant trouvé le chef civil qu'il faut pour remplacer le Directoire en train de s'effondrer, il nous faut à présent trouver à ce nouveau chef le militaire qui le secondera.» Le «Directoire», système politique français de 1795 à 1799, s'est effondré, miné par l'incompétence et pourri par la corruption. L'abbé Sieyès, qui avait compris que ce régime allait à sa perte, s'est complètement trompé en pensant que le général Bonaparte accepterait de servir sous les ordres d'un civil. Tel Borgia qui voulait «être César ou rien !», le général Bonaparte, couvert de lauriers après ses campagnes militaires, rejetait l'idée de n'être que le second d'un civil ! En conséquence, il prit le pouvoir par la force des baïonnettes, se fit proclamer Premier consul et devint ensuite empereur des Français ! Il déclara la guerre à tous les Etats de l'Europe, remporta des victoires historiques mais finit par être battu à plate couture, laissant aux Français une France vaincue et ruinée. Mais le pouvoir civil fut restauré.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil en ce sens que les relations entre le politique et le militaire sont particulières et que le rapport des forces entre eux fluctue au gré des circonstances. Mais ils ont le plus souvent besoin l'un de l'autre.

A ce propos, deux citations qui ont le mérite de jeter une lumière crue sur ces rapports particuliers qui lient de tout temps l'armée et le pouvoir politique s'imposent.

La première est une recommandation très pratique mais bassement matérialiste de Septime Sévère, empereur romain de 193 à 211, qui a dit : «Enrichis le soldat et moque-toi du reste !» La seconde est un axiome politique et tactique de haut niveau, attribué à Mao Tsé-Tsoung (mort en 1976) qui aurait affirmé : «Qui tient l'armée, tient le pouvoir !»

Un conglomérat de partis ou alliances se fera un devoir de voter des résolutions de soutien à l'heureux bénéficiaire de ce vrai-faux testament, tandis que nos imams et nos nombreuses zaouïas édicteront des fetwas purifiant cette «chahadate ezzour», collective, de ses vices de forme et de fond.

Curée orgiaque et prières aux zaouïas

Chez nous, la situation générale actuelle rappelle, peu ou prou, la déconfiture du Directoire français. En effet, au plan politique les choses sont confuses et aux plans économique et financier, la situation est mauvaise. Quant à la corruption, elle a tout gangrené : lorsque l'argent est roi et tout n'est que business, spéculations et profits. «En ces temps-là, la République était une dépouille et la curée devint orgiaque !» écrira un jour peut-être un Zola algérien ! Les Algériens, frappés de plein fouet par la crise, découvrent ébahis que des compatriotes riches comme Crésus ont des comptes bancaires dans des «paradis» portant des noms exotiques à couper le souffle, tels que : Iles Vierges, Bahamas, Panama, etc.

Ces lieux sont en fait des cavernes d'Ali Baba où se sont installées des banques de recel de fonds frauduleusement acquis et des agences d'affaires sulfureuses.

C'est là aussi que des juristes et financiers sans foi ni loi célèbrent des mariages incestueux entre des politiciens véreux et des flibustiers de la finance. Un de nos Crésus offshore pourrait être tenté de se faire élire président de la République algérienne ! Mais un autre Crésus onshore, jaillissant comme un lapin d'un chapeau de magicien, pourrait forcer le destin à son profit, en produisant un testament apocryphe. Pour valider ce document, il suffirait de faire attester sous serment par des milliers de personnes qu'elles l'ont constaté de visu. Les metteurs en scène de telles cérémonies de ferveur politique sont capables de rassembler plus de témoins que ne peuvent contenir la coupole de Club-des- Pins, la salle Harcha et la coupole du 5-Juillet. Un conglomérat de partis ou alliances se fera un devoir de voter des résolutions de soutien à l'heureux bénéficiaire de ce vrai-faux testament, tandis que nos imams et nos nombreuses zaouïas édicteront des fetwas purifiant cette «chahadate ezzour», collective, de ses vices de forme et de fond. Les clans, suspicieux par nature, auraient en effet conçu et élaboré des «plans B» et mis d'autres fers au feu ! On peut s'attendre donc à bien des surprises ! Ne voit-on pas qu'un candidat à la candidature est déjà en train de faire la tournée des zaouïas, confit en dévotion tel un vieux marabout ? En ces temps de religiosité ostentatoire, les zaouïas ont retrouvé l'influence religieuse et le poids sociopolitique qu'elles avaient du temps du colonel Schöene. Cet officier de renseignement en poste à l'ancien Gouvernement général (GG) en assurait la tutelle et était chargé, rappelons-le, d'entretenir leur fidélité et leur loyalisme.

Conclusion

Le premier souci d'un Etat de droit où se passent des élections est de veiller à ce que tout le processus électoral — des déclarations de candidatures, à la campagne électorale, aux opérations de vote, à la proclamation des résultats — soit libre, sécurisé et protégé par les autorités publiques. On ne peut dire d'une élection qu'elle a lieu au suffrage universel que lorsqu'aucune fraude ni manipulation n'a entaché ce processus.

Quant au pouvoir politique, il n'est démocratique que s'il est issu du suffrage universel et secret. Ceci admis, on ne doit pas masquer le fait qu'il arrive que le suffrage universel et secret subisse, sous l'effet des habitudes acquises du temps du parti unique, quelques vicissitudes. Dans notre pays, l'apprentissage de la démocratie débute à peine et avec beaucoup de peine.

Z. S.

Publicité

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre à toutes les personnes ayant compati à notre douleur, suite au décès de notre chère et regrettée mère, tante et belle-mère

Mme YOUNSI
née CHALANE Henia

survenu en date du 16 juin 2016, les familles Younsi, Chalane, Tedjiza, Brahiti, Zaïm et Oukil tiennent à leur exprimer leur profonde gratitude pour les témoignages de sympathie ainsi que pour le réconfort qui leur a été apporté en cette pénible circonstance.

Qu'elles en soient remerciées.

PENSÉE

Il y a des dates que l'on ne peut effacer.
Il y a des douleurs que l'on ne peut soulager.
Il y a des personnes que l'on ne peut oublier.
Comme le vide que tu nous as laissé ma chère maman ne peut être comblé.
Tu es partie le 20/06/2010 dignement et courageusement. C'est le grand pilier de la famille qui s'est effondré. Durant toute ta vie, tu as essayé de préserver l'union de ta famille, avec ton départ, c'est le dernier maillon qui s'est brisé.
Repose en paix, ma chère maman.

Mme Veuve Louahadj
née Allouani Baya

Que Dieu t'accueille en Son Vaste Paradis, et que les anges t'accompagnent.

Ta famille qui t'adore.

142276

Lilly

Condoléances

L'ensemble du personnel du laboratoire Lilly, très affecté par le décès de

Mme Soumeya BAGHOU, épouse SAADI
(chef de service hôpital Constantine, service dermatologie)

belle-sœur de notre collègue Mme Yasmine Baghou présente à cette dernière et à toute sa famille ses sincères condoléances.

Que Dieu accueille la défunte en Son Vaste Paradis

إنا لله وإنا إليه راجعون

Lilly

Condoléances

L'ensemble du personnel du laboratoire Lilly, très affecté par le décès de

Mme BENABID

mère de notre collègue M. Benabid Abdellah Mehdi, présente à ce dernier et à toute sa famille ses sincères condoléances.

Que Dieu accueille la défunte en Son Vaste Paradis

إنا لله وإنا إليه راجعون